



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Creuse

FICHE DE POSTE

Chargé de mission « politique de la ville » (50%)

**Coordonnateur Programme de Réussite Educative (PRE)
rattaché à la circonscription d'Aubusson (50%)**

DIVISION DES PERSONNELS

1 poste

Quotité 100%

Poste à profil fractionné :
50% chargé de mission « politique de la ville »
50% coordonnateur PRE

Descriptif du poste :

A. Chargé de mission « politique de la Ville »

Sous l'autorité directe de l'IA-DASEN, votre action s'inscrit dans le cadre de la participation de l'Education Nationale au contrat de ville signé le 4 novembre 2015 avec la ville de Guéret.

Vous représentez l'IA-DASEN dans toutes les instances en lien avec ce dossier.

En étroite collaboration avec les chefs d'établissement du secteur, l'inspectrice de l'Education nationale et l'équipe de la circonscription de Guéret 2/ASH, vous assurez la mission de coordonnateur notamment chargé de préparer les décisions et de les mettre en œuvre.

B.. *Coordonnateur PRE*

Placé directement sous l'autorité de l'IEN de la circonscription d'Aubusson, vous le représentez dans toutes les instances en lien avec le dossier du Programme de Réussite Educative.

En étroite collaboration avec les chefs d'établissement du secteur, l'inspecteur de l'Éducation nationale et l'équipe de circonscription d'Aubusson, vous assurerez la mission de référent notamment chargé de préparer les décisions et de les mettre en œuvre.

Missions :

A. *Chargé de mission « politique de la Ville »*

Vous êtes en charge de différentes missions :

- sous la responsabilité de l'IA-DASEN, animation et coordination de l'ensemble des actions relevant de la politique de la Ville
- référent départemental du dispositif OEPRE (Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants) ;

- référent départemental du dispositif « Petit déjeuner »
- référent « axe citoyenneté » pour le Territoire Educatif Rural (TER) d'Aubusson

B. Coordonnateur PRE

Votre action s'articule autour de trois axes :

1/ Dynamiser la fonction pédagogique dans la mise en œuvre du programme de réussite éducative :

- contribuer à l'élaboration du tableau de bord (les critères seront précisés) ;
- coordonner les actions du programme en veillant à la cohérence en termes de continuité des apprentissages et de parcours individualisé de l'élève ;
- favoriser et développer les relations de travail entre les écoles, les collèges, les lycées et les acteurs locaux.

2/ Promouvoir et développer les complémentarités éducatives auprès des acteurs de l'institution scolaire, de la collectivité territoriale, des institutions et des associations sociales, éducatives, culturelles et de prévention :

- contribuer à l'émergence et à la mise en œuvre de partenariats visant l'amélioration des conditions d'apprentissages scolaires des élèves (pôle et tutorat, internat...) ;
- soutenir et valoriser les propositions favorisant l'implication des parents ;
- accompagner les initiatives confortant les démarches d'orientation du parcours scolaire et de formation des élèves, choisie et adaptée à leurs capacités, tout en favorisant l'accès à la seconde générale et technologique.

3/ Accompagner et valoriser la fonction d'organisation logistique à l'intention des acteurs du réseau dans un souci de cohérence et d'optimisation de l'utilisation des ressources :

- soumettre aux équipes des supports appropriés à la formation de projets, élaborer des comptes-rendus et bilans sur les effets constatés auprès des élèves des actions mises en œuvre ;
- veiller au suivi des ressources.

Compétences attendues :

- Capacité à s'auto-former sur les thématiques du poste
- Posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines et de leur didactique.
- Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif.
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation.
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte, tableur, messagerie électronique) pour un usage autonome et efficace.

Conditions d'exercice :

L'horaire de travail est celui prévu par le statut de la fonction publique (base annuelle d'un ETP : 1607h).

La particularité du poste peut imposer une souplesse dans les horaires, certaines actions pouvant déborder du cadre des horaires habituels d'entrée et de sortie des écoles. Le service s'effectue principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire.

Le permis B est indispensable.

Le poste est fractionné entre deux mi-temps :

- 50% chargé de mission « politique de la ville », principalement basé sur Guéret
- 50% coordonnateur PRE, principalement basé sur la circonscription d'Aubusson.

Contact : Delphine BREGEON - IEN Circonscription d'AUBUSSON - tél : 05 87 86 61 51
Bruno CHARLES – IEN Circonscription de Guéret II-ASH – tél : 05 87 86 61 34